

SOMMAIRE

Reddition de comptes 2020

1.1 Excédent budgétaire 2020

En 2020, les coûts reliés à la pandémie de 61,1 M\$ ont été compensés par l'aide financière gouvernementale de 55,7 M\$ et par l'utilisation du fonds de prévoyance de 6,0 M\$. S'ajoutent des éléments favorables reliés à des économies de dépenses et à l'effervescence du marché immobilier pour une amélioration des résultats de 121,3 M\$, résultant en un excédent de 121,9 M\$.

Composantes de l'excédent de fonctionnement 2020

Coûts reliés à la pandémie

Perte de revenus	-46,6
Dépenses additionnelles	-14,5

Total des coûts reliés à la pandémie -61,1

Utilisation de l'aide financière gouvernementale	55,7
Utilisation du fonds de prévoyance de la Ville de Québec	6,0

Impact net de la pandémie après mesures de soutien 0,6

Autres éléments favorables

Revenus additionnels liés à l'activité économique	43,7
Économies de dépenses	
Baisse d'activité et choix budgétaires en lien avec la pandémie	44,9
Autres économies	32,4
Éléments extrabudgétaires	0,3

Total des autres éléments favorables 121,3

Excédent des revenus sur les dépenses de fonctionnement en 2020 121,9

L'excédent de 121,9 M\$ sera utilisé pour renflouer le fonds de prévoyance et pour absorber les déficits anticipés pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Renflouement de l'excédent affecté du fonds de prévoyance	-6,0
Appropriation pour l'équilibre budgétaire 2021 (déjà approuvé par le conseil municipal)	-42,5
Appropriation pour l'équilibre budgétaire 2022*	-39,1
Appropriation pour l'équilibre budgétaire 2023*	-32,3
Total de l'utilisation de l'excédent de fonctionnement	-119,9

*Selon le document budgétaire 2021, l'écart à absorber pour atteindre l'équilibre budgétaire pour les années 2022 et 2023 totalisait 108,7 M\$. En date du 31 mars 2021, ce montant est estimé à 71,4 M\$, soit 39,1 M\$ en 2022 et 32,3 M\$ en 2023

1.2 La gestion de la pandémie par la Ville de Québec

La pandémie a marqué l'année 2020. En plus de frapper les citoyens et entreprises, elle a aussi eu des impacts significatifs sur les finances de la Ville. À partir de mars 2020, alors que l'état de crise sanitaire était déclaré, la Ville de Québec a adopté une stratégie de gestion financière qui visait, d'une part, à soutenir les citoyens et les entreprises de Québec et, d'autre part, à assurer le contrôle sur les finances municipales pour ne pas affecter le développement de la Ville à long terme.

Les impacts financiers attendus de la crise sanitaire étaient :

- Baisse des revenus
- Coûts additionnels découlant des mesures sanitaires à mettre en place
- Coûts additionnels découlant des mesures de soutien direct aux citoyens

Devant ces impacts attendus, la Ville a adopté une stratégie de gestion en plusieurs points. D'abord, une série de mesures pour soutenir les résidents de la Ville, soit :

- Mise en place d'assouplissements financiers pour les citoyens et entreprises
 - Report des échéances des taxes foncières
 - Réduction du taux d'intérêt et abolition de la pénalité sur les créances
 - Accélération des paiements aux fournisseurs
 - Annonce d'un gel de taxes pour 2021
- Mise en place de mesures de soutien aux citoyens
 - Adaptation des camps de jour
 - Ajout à la collection numérique pour les bibliothèques
 - Mise en place des rues partagées
 - Activités réconfortantes
- Mise en place de mesures de soutien aux entreprises
 - Aide financière d'urgence aux PME (37,9 M\$ en date du 20 avril 2021)
 - Élimination de la quasi-totalité des tarifs liés aux permis de terrasses
 - Mise en place de rues piétonnières pour soutenir le commerce local
 - Accélération des investissements
- Mise en place de mesures de soutien aux organismes
 - Maintien des subventions de fonctionnement accordées aux organismes des secteurs culturels et touristiques
 - Appui au fonctionnement des organismes
 - Subvention d'urgence à Centraide et à Moisson Québec
 - Assouplissement des règles du Fonds régions et ruralité (FRR)

Ensuite, elle a immédiatement indiqué aux citoyens que tous les engagements de la Ville envers ses résidents allaient être respectés, notamment :

- Maintien des contrats avec les entreprises
- Maintien du service de transport en commun
- Maintien des services de proximité
- Maintien du Plan d'investissement quinquennal

Finalement, elle a mis en place une stratégie proactive de gestion des finances, soit :

- Contrôle serré des dépenses
- Réallocation de certaines dépenses vers les mesures de soutien
- Présentation de l'état de la situation au gouvernement du Québec pour obtenir de l'aide financière pour pallier les baisses de revenus et les dépenses exceptionnelles liées à la pandémie

Sommaire des résultats en 2020 incluant les éléments en lien avec la pandémie

(en M\$)

REVENUS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020				Répartition des écarts (Budget - Réel)			
	Réel	Budget	Écart Budget- Réel	Éléments en lien avec la pandémie			Écart Budget- Réel
				Pertes de revenus	Mesures de soutien et utilisation de fonds	Autres revenus additionnels	
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 235,3	1 218,3	17,0	-2,2		19,2	17,0
Quotes-parts	42,6	42,3	0,3			0,3	0,3
Transferts	62,9	73,0	-10,1	-12,8		2,7	-10,1
Accord sur la relance sécuritaire	55,7	-	55,7		55,7	-	55,7
Services rendus	48,2	65,1	-16,9	-18,3		1,4	-16,9
Imposition de droits	52,6	44,4	8,2	-0,7		8,9	8,2
Amendes et pénalités	16,3	22,2	-5,9	-5,9		-	-5,9
Intérêts	14,1	20,8	-6,7	-6,7		-	-6,7
Autres revenus	15,1	4,1	11,0			11,0	11,0
Affectations	67,0	60,8	6,2		6,0	0,2	6,2
Total revenus de fonctionnement	1 609,8	1 551,0	58,8	-46,6	61,7	43,7	58,8
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020				Répartition des écarts (Budget - Réel)			
	Réel	Budget	Écart Budget- Réel	Éléments en lien avec la pandémie			Écart Budget- Réel
				Dépenses supp.	Choix budgétaires	Autres économies	
Dépenses des unités administratives	860,4	896,2	35,8	-14,5	44,9	5,4	35,8
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	37,8	50,7	12,9			12,9	12,9
Contributions aux organismes	132,6	134,5	1,9			1,9	1,9
Autres frais	24,4	32,5	8,1			8,1	8,1
Autres dépenses	194,8	217,7	22,9	-	-	22,9	22,9
Total dépenses avant dépenses de financement	1 055,2	1 113,8	58,6	-14,5	44,9	28,2	58,6
Service de la dette	289,0	296,0	7,0			7,0	7,0
Total dépenses avant PCI	1 344,2	1 409,8	65,6	-14,5	44,9	35,2	65,6
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	144,0	141,2	-2,8			-2,8	-2,8
Total dépenses de fonctionnement	1 488,2	1 551,0	62,7	-14,5	44,9	32,4	62,7
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	121,6	0,0	-121,6	-61,1	106,6	76,1	121,6
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES							
Revenus	29,6	n/d					29,6
Dépenses	29,3	n/d					29,3
Écart des revenus sur les dépenses	0,3	n/d					0,3
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	121,9	0,0					121,9

Interprétation des écarts

Un écart positif des revenus indique que les revenus réels ont été supérieurs aux revenus budgétés, il s'agit d'un impact favorable sur le budget de la Ville.

Un écart négatif des revenus indique que les revenus réels ont été moindres que les revenus budgétés, il s'agit d'un impact défavorable sur le budget de la Ville.

Un écart positif des dépenses indique que les dépenses réelles ont été moindres que les dépenses budgétées, il s'agit d'un impact favorable sur le budget de la Ville.

Un écart négatif des dépenses indique que les dépenses réelles ont été supérieures aux dépenses budgétées, il s'agit d'un impact défavorable sur le budget de la Ville.

REVENUS

Les baisses de revenus reliées à la pandémie sont de 46,6 M\$ pour 2020. Elles proviennent principalement des éléments suivants :

- -18,3 M\$ services rendus dont :
 - -5,0 M\$ stationnements : baisse des revenus provenant principalement des bornes et des terrains de stationnement ainsi que des revenus générés par la Société Parc-Auto du Québec, inférieurs aux prévisions à la suite de la diminution de l'achalandage attribuable au ralentissement de l'activité économique
 - -4,7 M\$ ExpoCité : annulation de la majorité des événements prévus en raison de la pandémie et des revenus générés par le Grand Marché à la suite des allègements apportés à l'entente conclue avec la Ville
 - -1,7 M\$ Centre Vidéotron : baisse des revenus provenant des redevances sur les billets de spectacle et des autres revenus connexes en raison de l'annulation de la majorité des événements prévus
 - -4,7 M\$ loisirs et culture : baisse des revenus de loisirs et culture en raison des mesures prises afin de faire face à la pandémie, notamment en réduisant le nombre de participants ou en annulant des activités
- -12,8 M\$ en transferts dont -12,3 M\$ pour l'Office du tourisme de Québec : baisse des revenus provenant principalement de la taxe sur l'hébergement en raison du ralentissement économique affectant l'industrie touristique
- -6,7 M\$ intérêts : baisse des revenus en raison, d'une part, des allègements accordés sous la forme du report des échéances de taxes, d'une réduction de 2 % du taux d'intérêt et de l'abolition de la pénalité de 5 % applicable aux sommes dues à la Ville et, d'autre part, de la baisse des taux d'intérêt sur les sommes investies à court terme par la Ville
- -5,9 M\$ amendes et pénalités : diminution des constats d'infraction émis en raison de la réduction des déplacements découlant de la pandémie
- -2,2 M\$ en taxes pour la gestion des matières résiduelles : diminution des collectes de déchets facturés au poids en raison de la fermeture de plusieurs commerces

L'aide exceptionnelle de 55,7 M\$ reçue du gouvernement du Québec et du Canada à titre de soutien pour atténuer les conséquences financières de la pandémie, combinée à l'utilisation du fonds de prévoyance de 6,0 M\$, a permis de compenser les baisses de revenus et les dépenses supplémentaires en lien avec la situation d'exception.

Les hausses de revenus par rapport au budget, découlant des activités non affectées par la pandémie, sont de 43,7 M\$ en 2020 et elles sont générées, notamment, par les éléments suivants :

- 19,2 M\$ pour l'ajout au rôle d'évaluation découlant des nouvelles constructions
- 8,9 M\$ en droits sur mutations immobilières en raison d'une hausse des transactions résidentielles de 28 % en 2020 par rapport à 2019 et de la vente de plusieurs unités commerciales de grande valeur
- 11,0 M\$ en autres revenus dont 9,8 M\$ pour la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville
- 2,7 M\$ en transferts, dont 2,4 M\$ découlant de la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les mesures de soutien direct aux citoyens, entreprises et organismes à but non lucratif ont généré des dépenses additionnelles estimées de 14,5 M\$ pour la Ville. Elles se répartissent comme suit :

- -4,2 M\$ pour les dépenses sanitaires liées à la pandémie, notamment des masques, des équipements de protection et de signalisation
- -2,9 M\$ pour les mesures prises pour adapter le Programme Vacances-Été
- -2,3 M\$ pour les ressources affectées aux mesures sanitaires requises pour l'entretien des équipements de loisirs et pour la surveillance des parcs, des piscines et divers sites
- -2,3 M\$ pour l'ajout d'activités réconfortantes, de décorations festives et d'animations déambulatoires pour faire face à la pandémie
- -1,0 M\$ pour répondre à l'augmentation importante de la demande pour les matières résiduelles, soit une augmentation importante de l'achalandage dans les écocentres, une augmentation de la demande pour les encombrants, une augmentation des volumes de résidu vert traité et de la collecte du compost
- -0,6 M\$ pour l'augmentation de demandes en foresterie urbaine et en horticulture ainsi qu'une augmentation du niveau de service pour dégager les cours d'eau du libre écoulement des rivières et pour l'entretien des boisés dans les sentiers
- -0,4 M\$ en aide additionnelle accordée à des organismes afin de les soutenir durant la pandémie
- -0,8 M\$ pour l'ajout d'outils technologiques

Le ralentissement des activités et les choix budgétaires causés par la pandémie ont permis de générer des économies estimées à 44,9 M\$. Elles se répartissent de la manière suivante :

- 3,4 M\$ par la mise à pied temporaire des employés auxiliaires, le ralentissement de la dotation des ressources et le gel d'embauche pour certaines catégories d'emplois à la suite de la pandémie
- 6,9 M\$ en lien avec la fermeture des centres sportifs, communautaires, des piscines, des aréna ainsi que l'annulation de leurs événements et activités
- 5,6 M\$ découlant de la réduction générale des activités à la suite de la pandémie se traduisant par des économies sur les biens et services
- 7,7 M\$ en raison de l'annulation de nombreux événements à ExpoCité et au Bureau des grands événements
- 3,1 M\$ s'expliquant par la fermeture des bibliothèques et des salles de spectacle
- 2,3 M\$ en économie d'énergie
- 1,7 M\$ en raison de la baisse importante du coût du litre de carburant à la suite de la pandémie
- 12,8 M\$ en raison de dépenses moindres à l'Office du tourisme du Québec compte tenu de la réduction de l'achalandage touristique
- 1,4 M\$ pour d'autres éléments

AUTRES DÉPENSES

Les autres économies de dépenses par rapport au budget sont de 32,4 M\$ en 2020 et elles sont générées, notamment, par les éléments suivants :

- 12,9 M\$ en charges d'employeur
- 5,4 M\$ en économie générale des unités administratives
- 1,9 M\$ en ajustement de la contribution à l'Office municipal d'habitation de Québec
- 7,0 M\$ d'économies au service de la dette, dont 3,8 M\$ liées à la baisse des taux d'intérêt
- 8,1 M\$ en autres frais

1.3 Reddition de comptes 2020

En 2020, les coûts reliés à la pandémie de 61,1 M\$ ont été compensés par l'aide financière gouvernementale de 55,7 M\$ et par l'utilisation du fonds de prévoyance de 6,0 M\$. S'ajoutent des éléments favorables reliés à des économies de dépenses et à l'effervescence du marché immobilier pour une amélioration des résultats de 121,3 M\$. Il en résulte un excédent de 121,9 M\$ qui sera utilisé pour renflouer le fonds de prévoyance et pour absorber les déficits anticipés pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 154,8	1 195,2	1 235,3	1 218,3	17,0	1,4%
Quotes-parts	42,5	39,5	42,6	42,3	0,3	0,8%
Transferts	59,4	66,1	62,9	73,0	-10,1	-13,8%
Accord sur la relance sécuritaire	-	-	55,7	-	55,7	-
Services rendus	64,4	64,8	48,2	65,1	-16,9	-26,0%
Imposition de droits	49,3	48,7	52,6	44,4	8,2	18,5%
Amendes et pénalités	20,8	24,9	16,3	22,2	-5,9	-26,6%
Intérêts	21,0	23,1	14,1	20,8	-6,7	-32,2%
Autres revenus	44,8	13,3	15,1	4,1	11,0	268,3%
Affectations	63,0	75,0	67,0	60,8	6,2	10,2%
Total revenus	1 520,0	1 550,6	1 609,8	1 551,0	58,8	3,8%
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	73,6	76,7	78,3	83,3	5,0	6,0%
Services de proximité	270,3	295,4	295,4	295,3	-0,1	0,0%
Soutien institutionnel	160,1	167,5	165,5	175,9	10,4	5,9%
Qualité de vie urbaine	254,9	263,8	254,4	275,1	20,7	7,5%
Eau et valorisation énergétique	62,1	61,9	66,8	66,6	-0,2	-0,3%
Total dépenses des unités administratives	821,1	865,2	860,4	896,2	35,8	4,0%
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	57,8	57,8	37,8	50,7	12,9	25,4%
Contributions aux organismes	127,9	129,3	132,6	134,5	1,9	1,4%
Autres frais	56,1	23,5	24,4	32,5	8,1	25,0%
Total autres dépenses	241,7	210,6	194,8	217,7	22,9	10,5%
Total dépenses avant dépenses de financement	1 062,8	1 075,8	1 055,2	1 113,8	58,6	5,3%
Service de la dette	305,2	296,7	289,0	296,0	7,0	2,4%
Total dépenses avant PCI	1 368,0	1 372,5	1 344,2	1 409,8	65,6	4,7%
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	111,4	124,0	144,0	141,2	-2,8	-2,0%
Total dépenses	1 479,3	1 496,5	1 488,2	1 551,0	62,7	4,0%
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	40,7	54,1	121,6	0,0		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	31,8	25,9	29,6	n/d		
Dépenses	30,8	26,7	29,3	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	1,1	-0,8	0,3	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	41,7	53,3	121,9	0,0		

REVENUS

- Les revenus sont de 1 609,8 M\$ pour 2020. Ils affichent un écart favorable par rapport au budget de 58,8 M\$, soit 3,8% provenant des éléments suivants :
 - 55,7 M\$ aide financière accordée par le gouvernement du Québec et du Canada à titre de soutien pour atténuer les impacts financiers de la pandémie
 - 19,2 M\$ taxes et compensations
 - 9,8 M\$ ventes d'actifs immobiliers
 - 8,9 M\$ droits sur mutations immobilières
 - 6,0 M\$ fonds de prévoyance
 - 5,8 M\$ autres éléments
 - -46,6 M\$ pertes de revenus en raison de la pandémie et du ralentissement économique

- Si l'on compare les revenus de 2020 (1 609,8 M\$) à ceux de 2019 (1 550,6 M\$), on présente une augmentation de 59,2 M\$, soit 3,8 %. En excluant l'aide gouvernementale reçue, cette augmentation représente 3,5 M\$ et moins de 1,0 %.

DÉPENSES

- Les dépenses affichent un total de 1 488,2 M\$ pour 2020. Le budget présentait 1 551,0 M\$ laissant ainsi un écart favorable de 62,7 M\$, soit 4,0 % par rapport aux prévisions budgétaires. Cet écart provient principalement des éléments suivants :
 - 35,8 M\$ dépenses des unités administratives :
 - -14,5 M\$ pour des dépenses additionnelles en lien avec la pandémie pour soutenir les citoyens, entreprises et organismes à but non lucratif
 - 44,9 M\$ pour des économies réalisées en lien avec le ralentissement des activités et certains choix budgétaires causés par la pandémie
 - 5,4 M\$ pour d'autres économies
 - 12,9 M\$ charges de l'employeur, notamment pour des rendements supérieurs aux prévisions sur les régimes de retraite
 - 8,1 M\$ autres frais pour des ajustements salariaux et des provisions
 - 7,0 M\$ service de la dette, dont 3,8 M\$ d'économies liées à la baisse des taux d'intérêt. En 2020, la Ville a procédé à cinq émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant de 336,0 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 1,5 %.

COMPARAISON INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

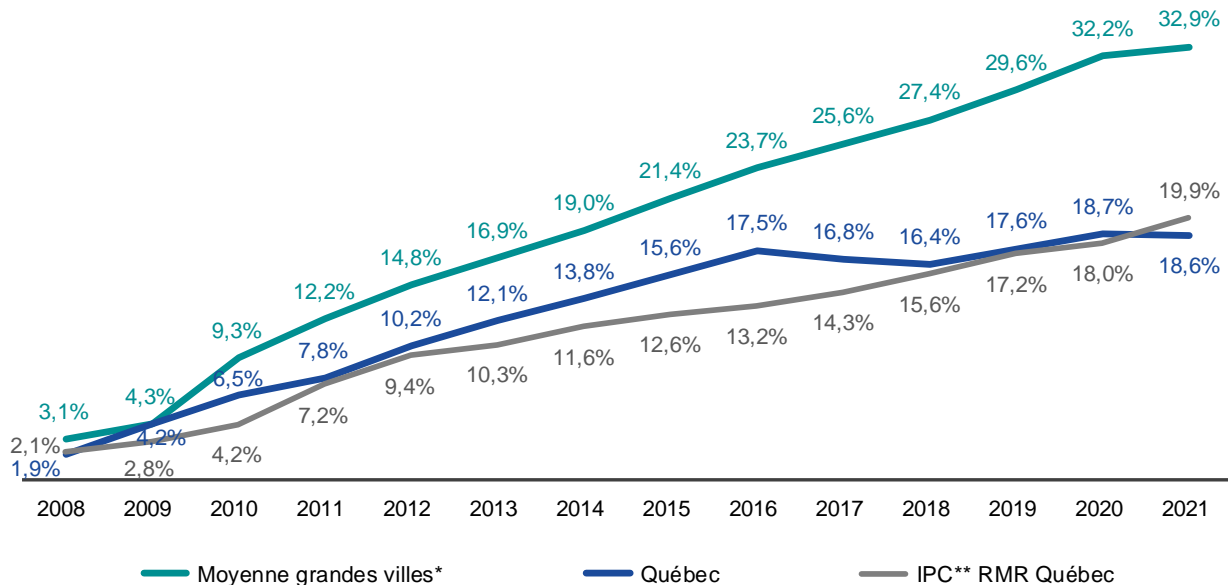
Les taxes résidentielles et l'inflation évoluent en parallèle

Depuis 2008, la Ville augmente les taux de taxation résidentielle en utilisant comme base de référence le taux d'inflation. Entre 2008 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation projetée comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation réelle. En 2019 et 2020, la Ville a utilisé le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année¹. Cela évite l'écart entre les prévisions et la réalité. Exceptionnellement, un gel de taxes a été décrété pour 2021 en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens.

Entre 2008 et 2021, l'augmentation cumulative des taxes résidentielles de la Ville de Québec a été de 18,6 %, une hausse moins élevée que l'inflation² sur la même période, soit 19,9 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) a été de 32,9 %, soit 76,9 % supérieure à celle de la Ville³.

À Québec, le gel de taxes consenti en 2021 aura pour effet de faire passer, pour l'ensemble de la période 2008 à 2021, les hausses cumulatives des taxes résidentielles sous l'inflation pour la même période.

Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes de la province de Québec



Non composé; 2008 = taux de base

* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

** IPC annuel moyen. L'IPC de 2021 est un estimé basé sur les projections du ministère des Finances du Québec

¹ Le taux est calculé à partir des données du 1^{er} septembre de l'année précédente et août de l'année courante

² En 2020, les prix ont fortement chuté en fin d'année en raison de la pandémie

³ Ces données sont sur la base des hausses publiées par les villes lors de leur budget annuel

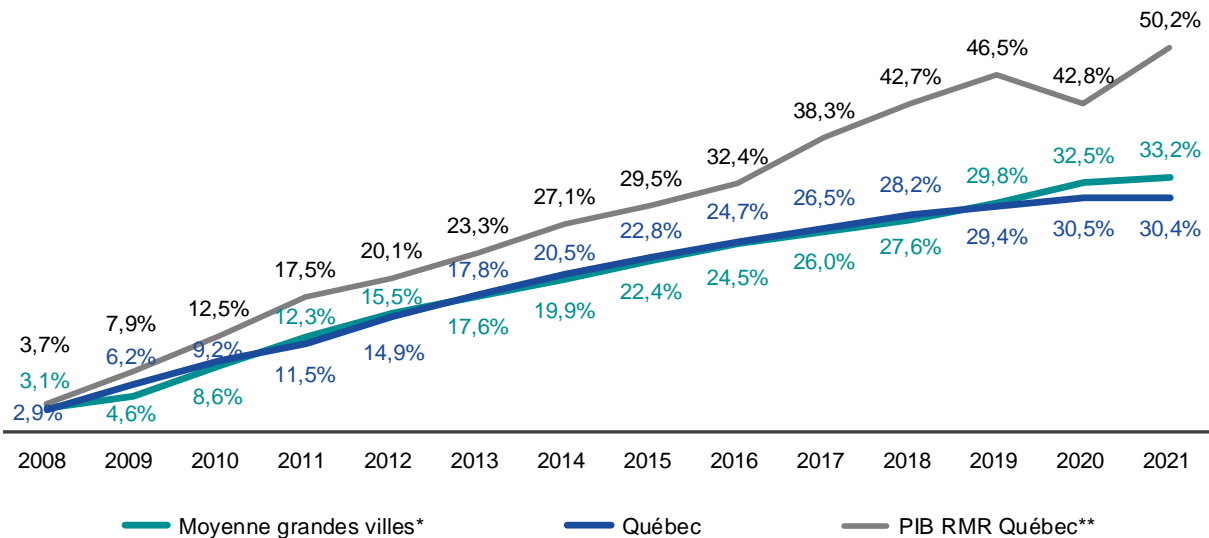
Taxes non résidentielles : des hausses de taxes moindres que dans les autres grandes villes

Entre 2008 et 2016, la Ville a augmenté le niveau de taxation des immeubles non résidentiels à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance vigoureuse du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée afin d'éviter d'accentuer l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels.

Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Exceptionnellement, un gel de taxes a été décrété pour 2021 en raison des impacts de la pandémie sur les entreprises.

De 2008 à 2021, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 30,4 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) a été de 33,2 %, soit 9,2 % supérieure à celle de la Ville.

Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes de la province de Québec



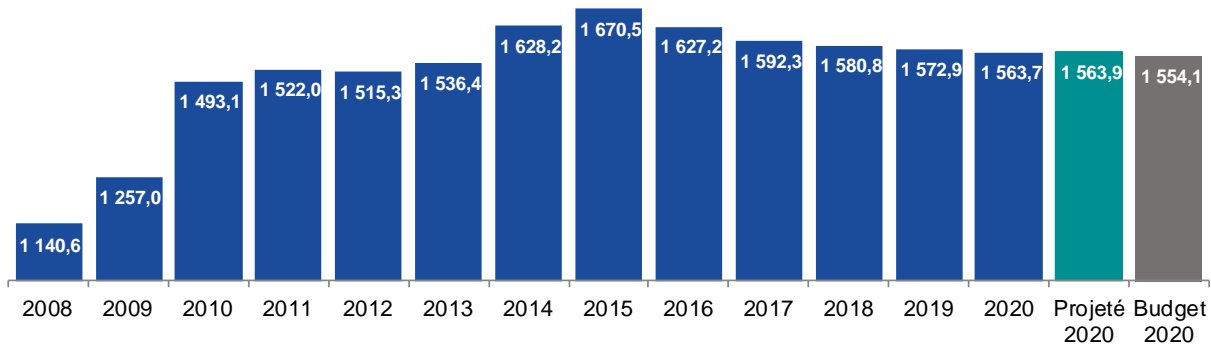
Non composé; 2008 = taux de base

* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

** Conference Board du Canada

DETTE

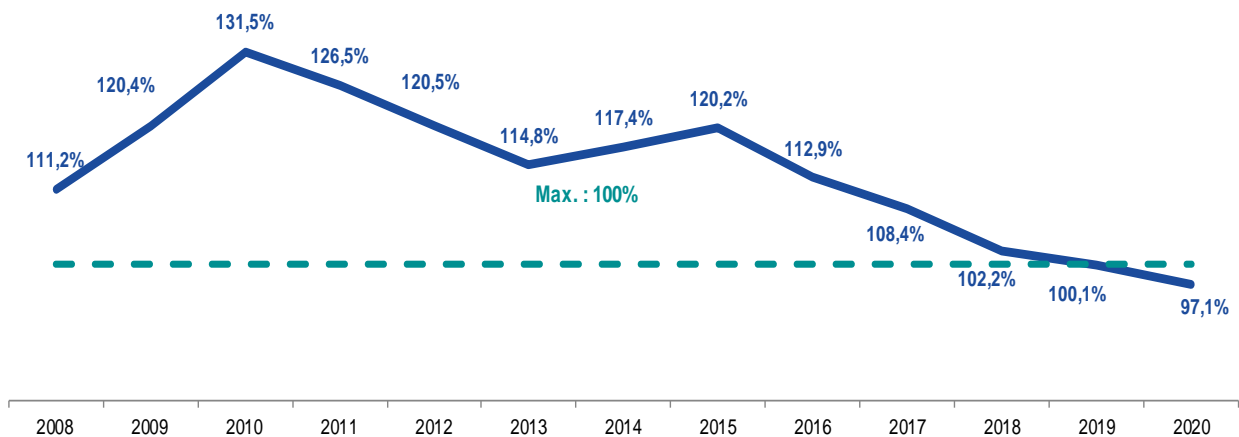
Le niveau de la dette est en baisse passant de 1 572,9 M\$ en 2019 à 1 563,7 M\$ en 2020, soit une baisse de 9,2 M\$ (0,6 %) et représente un écart favorable de 0,2 M\$ (0,01 %) avec les projections de décembre dernier. La baisse totale de la dette depuis 2015 se chiffre à 106,8 M\$.



Le budget 2020 prévoyait un niveau de dette à 1 554,1 M\$, soit un écart défavorable avec le réel de 9,6 M\$ qui provient principalement d'un montant de 8,1 M\$ pour le centre de tri maintenant présenté aux investissements plutôt que dans les dépenses de fonctionnement.

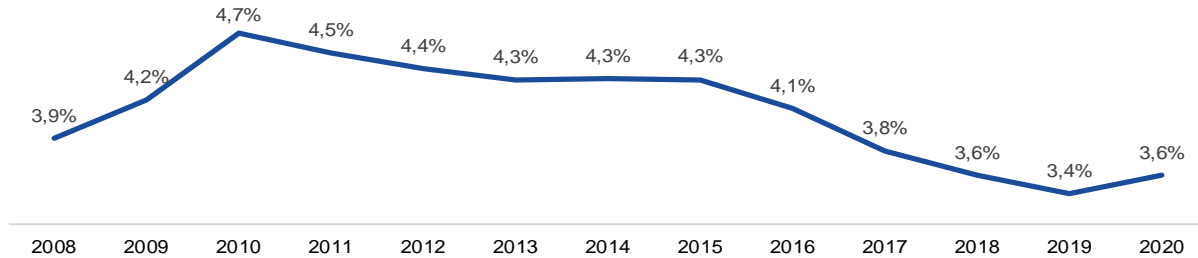
Dettes nettes consolidées par rapport aux recettes totales de fonctionnement (incluant RTC et SOMHAC)

Le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales de fonctionnement a atteint 97,1 % en 2020, une baisse de 3 % par rapport à 2019.



Dette nette consolidée par rapport au produit intérieur brut

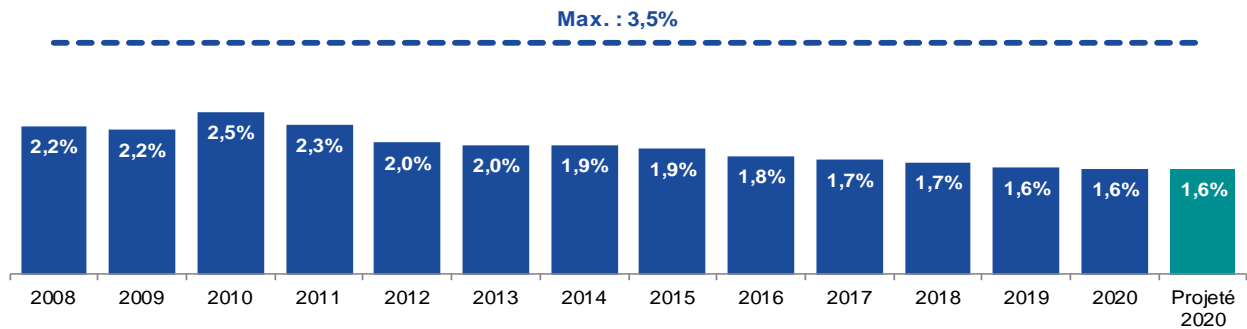
En 2020, le ratio de la dette nette consolidée par rapport au produit intérieur brut se situe à 3,6 %. Le recul du PIB en 2020 en raison de la pandémie a pour effet de faire hausser temporairement le ratio.



Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

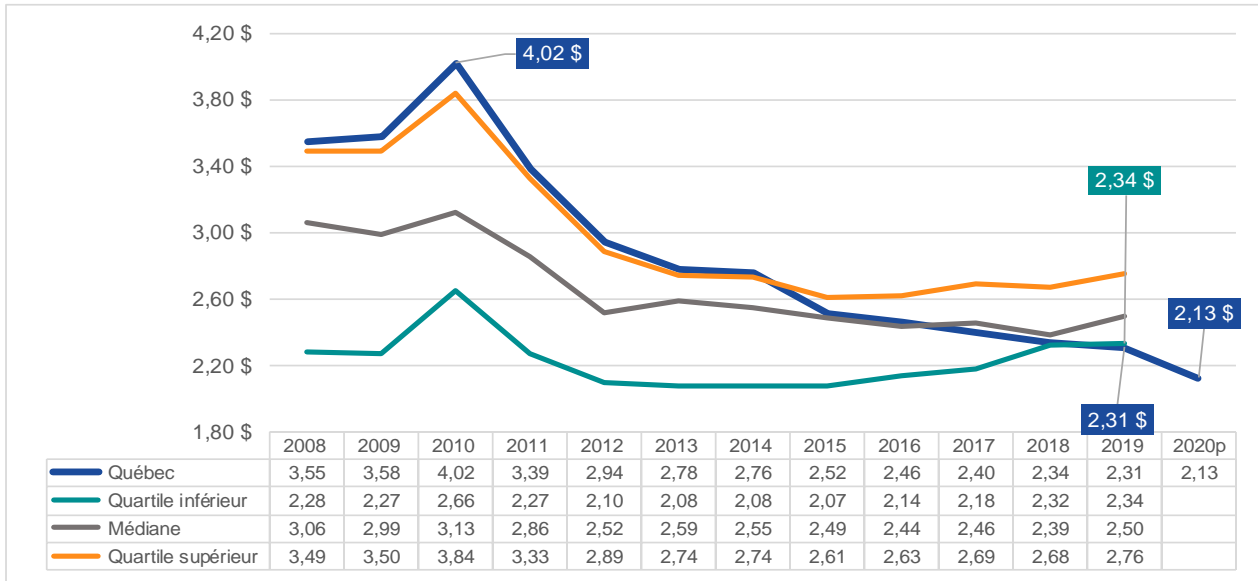
Dette nette par rapport au potentiel fiscal

En 2020, le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal a atteint 1,6 % en conformité avec les prévisions budgétaires et en deçà du taux maximal de 3,5 %.



Endettement net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée

L'endettement relatif de la Ville, soit l'endettement à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée, s'est chiffré à 2,13 \$ en 2020, soit le niveau le plus bas depuis 2008. Entre 2008 et 2020, la situation de la Ville s'est beaucoup améliorée par rapport aux grandes villes du Québec. Au début de la période, la Ville de Québec était parmi les plus endettées des grandes villes du Québec. Aujourd'hui, elle fait partie des moins endettées de celles-ci.



Sources : Rapports Financiers, MAMH - rapport S25 (codes 7151, 7177) en 2019.

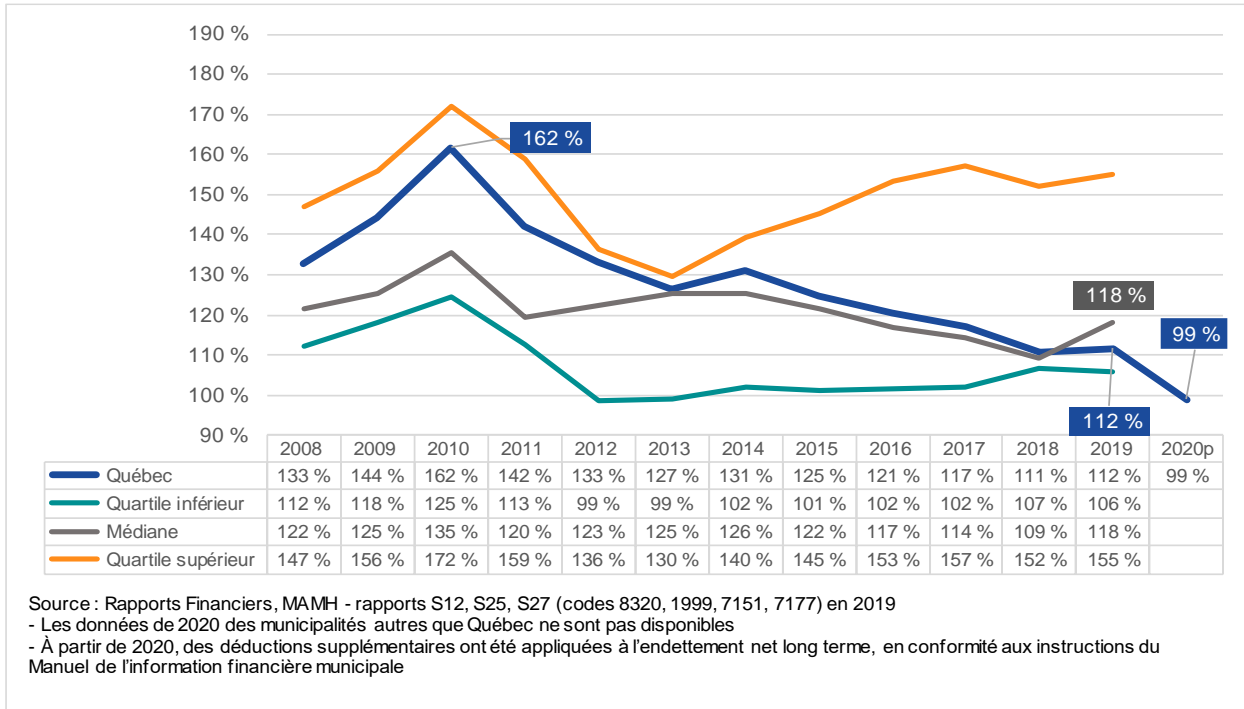
Richesse foncière uniformisée, MAMH, (code RFU3000) et budget d'agglomération 2020, Ville de Québec.

- Les données de 2020 des municipalités autres que Québec ne sont pas disponibles.

- À partir de 2020, des déductions supplémentaires ont été appliquées à l'endettement net long terme, en conformité aux instructions du Manuel de l'information financière municipale.

Taux d'endettement

L'endettement relatif de la Ville par rapport à ses revenus de fonctionnement a aussi diminué significativement depuis 2009. De 2008 à 2012, à la Ville de Québec, le ratio d'endettement par rapport aux revenus était plus élevé que la médiane des grandes villes. Dans les années suivantes, soit de 2013 à 2019, le ratio de la Ville a été très proche de la médiane. Aujourd'hui, ce ratio est dans le bas du quartile inférieur des grandes villes.



PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL

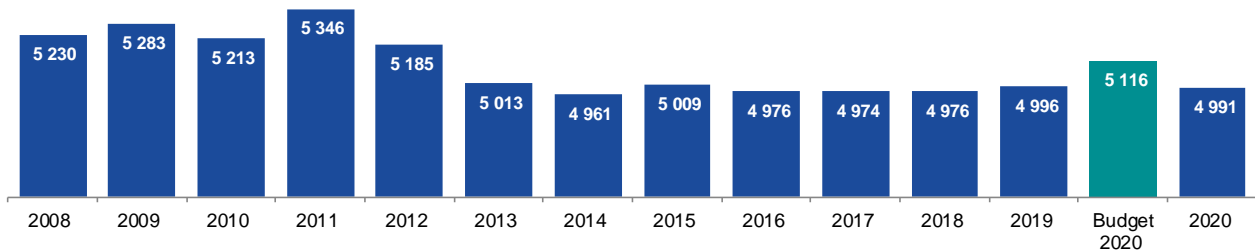
La Ville a réalisé en 2020 pour 487,9 M\$ d'investissements (excluant le RTC), en hausse de 4,8 % par rapport à 2019, dont 35 % en pérennité et 65 % en développement. De ce montant, les sommes investies pour le RSTC atteignent 52,7 M\$. Il s'agit pour la Ville du plus haut montant d'investissements jamais atteint.

EFFECTIF

Évolution de l'effectif

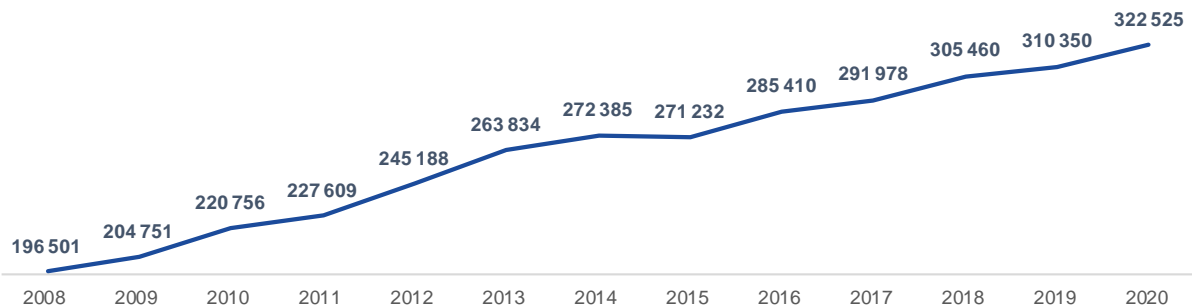
L'effectif réel pour l'année 2020 a atteint 4 991 ETC par rapport à un effectif budgété de 5 116 ETC. L'écart est donc favorable de 125 ETC.

Par rapport à 2019, les ETC réels sont en baisse de 5 ETC.



Mesure de rendement de l'effectif

En 2008, la Ville comptait un employé par tranche de 196 501 \$ de revenu, alors qu'en 2020, elle compte un employé par tranche de 322 525 \$, soit une augmentation de la productivité de 64,1 %.



* Revenus totaux (ajustés pour l'inflation) excluant éléments extrabudgétaires / effectif

RÉMUNÉRATION

La rémunération globale pour 2020 est de 559,5 M\$ et présente un écart favorable de 18,4 M\$ (3,2 %) avec les prévisions budgétaires qui provient principalement d'une économie sur les régimes de retraite de 12,3 M\$. Par rapport à 2019, elle est en baisse de 6,6 M\$ (1,2 %).

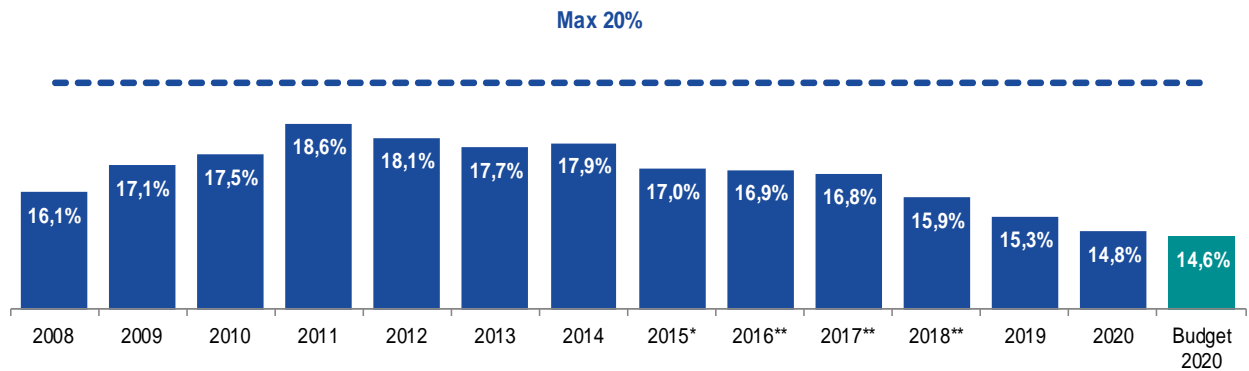
Elle représente 37,6 % des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires alors qu'en 2019, ce taux était de 37,8 %.

SERVICE DE LA DETTE

Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement

La Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20 %, ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2020, ce ratio se situe à 14,8 %, soit en deçà de 20 % et le niveau le plus faible depuis les 13 dernières années.



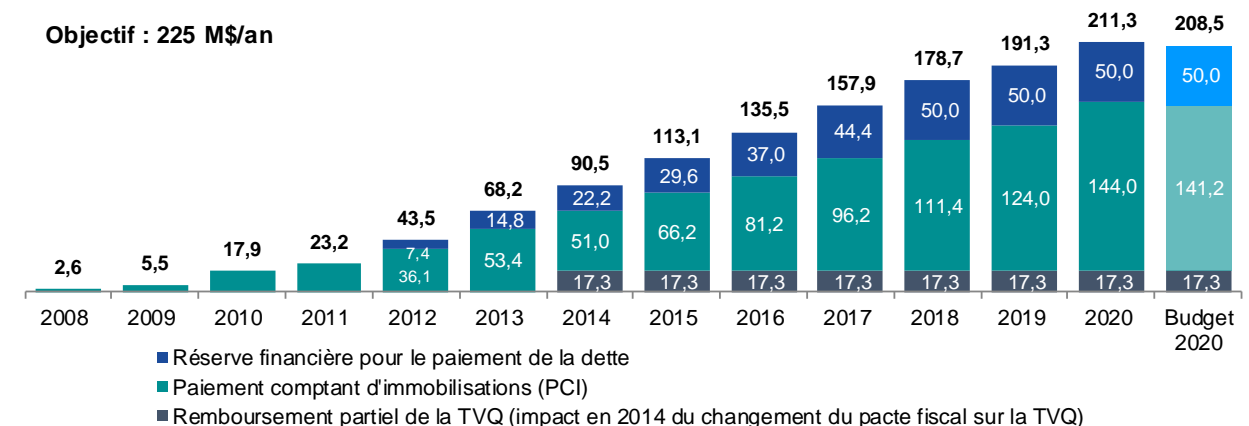
* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$
 ** Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette

PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve financière) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement pour un montant totalisant 194 M\$ en 2020. Comme le prévoit le cadre financier, les PCI poursuivront leur progression jusqu'en 2022 pour atteindre 175 M\$, pour un effort global consacré aux PCI et à la réserve financière de 225 M\$ annuellement à compter de cette date.

Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, 931,2 M\$ ont été utilisés pour payer comptant des immobilisations et 305,4 M\$ ont contribué au paiement des refinancements de la dette pour un total de 1 236,6 M\$.

Il s'agit d'efforts considérables, sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$ et que la réserve financière pour le paiement de la dette était inexistante.



SOMMAIRE DES BUDGETS PROJETÉS 2022 ET 2023

Perspectives budgétaires	2022		2023	
	initial*	révisé*	initial*	révisé*
Revenus				
Taxes et compensation tenant lieu de taxes	1 282,1	1 297,1	1 320,0	1 335,2
Autres revenus	326,9	330,0	324,2	339,6
Total revenus	1 609,0	1 627,1	1 644,2	1 674,8
Dépenses				
Dépenses des unités administratives	981,8	993,1	1 007,1	1 007,1
Autres dépenses	213,1	213,1	224,9	224,9
Service de la dette brute	302,3	302,3	317,4	317,4
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7
Total des dépenses	1 654,8	1 666,2	1 707,1	1 707,1
Écart à résorber	45,8	39,1	62,9	32,3

*Selon le document budgétaire 2021

**Révision en date du 31 mars 2021